

Direction Régionale de
la Jeunesse, des Sports et
de la Cohésion Sociale
Hauts-de-France

Amiens, le 6 Juillet 2018

La direction

**Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 11 Juillet 2018
Mise en œuvre de la stratégie logement d'abord dans les Hauts-de-France :
La mobilisation du parc privé à des fins sociales via le dispositif d'intermédiation
locative (IML)**

Le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans abris 2018-2022 vise à renforcer le dispositif d'intermédiation locative.

L'Etat s'est engagé à financer **40 000 places supplémentaires sur 5 ans (+120%)** avec des crédits pour la création d'au moins 5 900 places en 2018.

Pour les Hauts-de-France, des moyens nouveaux sont prévus en 2018 à hauteur de **454 places** pour un coût budgétaire de 999 876€ qui s'additionnent aux 2 416 places déjà financées par le BOP 177. Les crédits sont délégués au fur et à mesure des ouvertures nouvelles. Une délégation de 34 648€ pour le financement des places ouvertes au 30/06/18 vient d'être transmise.

Département	Nouveaux logements captés au titre de 2017	Objectif 2018
Aisne	26	22
Nord	216	181
Oise	198	166
Pas de Calais	61	51
Somme	42	35
Total Région	544	455

Suivi de l'atteinte de l'objectif :

La dynamique de lancement a été engagée en Hauts de France, tout particulièrement dans les 4 territoires de mise en œuvre accélérée du plan.

Avec l'ouverture prochaine de 40 places dans l'Oise le nombre de place sera porté à **58 places soit 12.77% de l'objectif assigné.**